

**Zeitschrift:** Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires = Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni popolari

**Band:** 33 (1943)

**Heft:** 2

**Artikel:** Petites notes de folklore fribourgeois

**Autor:** Brodard, F.-X.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1005815>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 06.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

### Petites notes de folklore fribourgeois.

Par F.-X. Brodard, Estavayer.

#### *La bouillie de cendres.*

Quand un jeune homme de La Roche allait à la veillée avant l'âge de vingt ans, pour faire la cour à un jouvencelle, on lui présentait — honte suprême et durable — le *papè i hyindrè*, c'est-à-dire une bouillie faite de cendres et d'eau. Cette coutume se pratiquait encore il y a une vingtaine d'années. Et aujourd'hui, l'on entend assez souvent proclamer que tel ou tel petit jeune homme, qui court les veillées avant l'âge, mériterait le fameux *papè*.

#### *Le bouquet de sauge.*

En Gruyère (La Roche, Botterens entre autres), on envoie à une jeune fille qui a été délaissée par son fiancé, le jour où il en épouse une autre, un bouquet de sauge des jardins (*on botyè dè choudzèta*). L'envoi se fait évidemment sans nom d'expéditeur (ou plutôt d'expéditrice), car il est considéré comme une dérision.

Le Doyen J. Chenaux signale déjà cette coutume dans son «Petit traité de botanique populaire: La sauge officinale» (Bulle, impr. Ackermann, 1871). «Vous savez tous, écrit-il à la page 23, que, dans notre Gruyère, on envoie un bouquet de cette plante à une fille que son amant a trahie ou délaissée. Cet emblème est l'annonce de l'abandon».

#### *Le buisson de saint Sébastien.*

Quand une femme de La Roche passe pour «porter la culotte», on lui met parfois, pour le matin de la saint Sébastien, un *bochon dè sin Sèbastyin* (buisson de s. Sébastien), c'est-à-dire qu'on fixe un «sapelot» (petit sapin) au couvercle de la cheminée de sa maison, si possible. Je vous laisse deviner les commentaires que cela suscite dans le village.

#### *Chant du «Stabat» le vendredi-saint à Estavayer-le-Lac.*

A Estavayer-le-Lac existe la coutume de chanter le «Stabat» au cimetière le vendredi-saint à une heure de l'après-midi.

Cette pieuse manifestation est annoncée et recommandée en chaire le dimanche précédent, comme les différents exercices de la semaine sainte. Mais elle n'est pas annoncée par la crécelle (*carcasset*), comme c'est le cas pour les fonctions liturgiques et l'heure de midi durant les trois derniers jours de la semaine sainte.

On se rend au cimetière individuellement. On s'y groupe — clergé sans aucun ornement, chanteurs bénévoles et participants — devant la chapelle. Les chantres chantent en entier le «Stabat mater» (séquence de la messe de N. D. des sept Douleurs), puis le psaume «De profundis», alternés entre un soliste et le

chœur. Puis le curé de la paroisse ou son remplaçant chante l'oraison pour les défunts: «Fidelium Deus omnium Conditor et Redemptor» (tirée de la messe des morts). On rentre ensuite individuellement, car après la cérémonie, un certain nombre de participants vont prier sur les tombes de leurs défunts.

On ne sait pas à quand remonte la coutume de chanter le «Stabat» au cimetière.

### Rapport de la Société pour 1942 (Résumé<sup>1</sup>).

Le 31 décembre 1942, la Société suisse des traditions populaires comptait 631 membres (contre 606 l'année précédente). Le Comité directeur a été élargi par la nomination de MM. H. Baumgartner, prof. à Berne, J.-B. Bertrand à St-Maurice, vice-président romand, et J. Jud, prof. à Zurich. La mort de F. Jaquenod et la réorganisation du Bulletin prévue pour 1943 a entraîné un nouveau remaniement dans la rédaction des périodiques: la responsabilité pour la partie romande est désormais assumée par M. Bertrand; il sera secondé par MM. l'abbé F.-X. Brodard à Estavayer, A. Piguët au Sentier (Vaud) et E. Schüle à Montana et Zurich.

La Société a publié au cours de l'année:

„Archives des traditions populaires“, 3 fascicules.

„Schweizer Volkskunde - Folklore suisse“ (Bulletin), 6 fascicules.

„Canzuns della Consolaziun“, petit recueil de chansons spirituelles grisonnes avec mélodies, par A. Maissen et W. Wehrli.

„Volkskunst am Berner Bauernhaus“, par Chr. Rubi (vol. 3 de notre petite série populaire „Volkstum der Schweiz“).

Dans les divers champs de notre activité, les travaux, sur le chantier depuis plus ou moins longtemps, ont pu être poussés grâce à l'aide des autorités (participation au bénéfice de la collecte du 1<sup>er</sup> août 1941) et à l'appui fidèle de nos collaborateurs et de nos membres. Nous les en remercions vivement. Voici quelques détails sur notre activité:

1<sup>o</sup> Notre institut a été plus fréquenté que les années précédentes et la bibliothèque s'est accrue de 4027 numéros par des dons et des achats. Il est bon de dire une fois de plus que tout membre de la Société a le droit de se faire envoyer par notre bibliothèque les livres qui l'intéressent; c'est là une possibilité de tirer profit de nos rayons bien garnis qui est trop peu connue des chercheurs et des amateurs. — Le département des manuscrits se voit augmenté entre autres de *fôles* que M. J. Surdez a notées dans le Jura bernois. Enfin, notre institut tient à la disposition des membres une collection de vues documentaires et de diapositives sur les traditions populaires. Ce fichier aussi augmente d'année en année; nous sommes reconnaissants à tous ceux qui nous envoient des coupures de journaux illustrés et des photographies intéressantes.

2<sup>o</sup> Enquête sur le folklore suisse. Des correspondants bernois, soleurois et schwytzois nous ont envoyé cette année 1800 réponses au questionnaire de la „grande enquête“. Bien que, depuis 1931, nous ne cessions de recueillir des matériaux par ce moyen, la densité des endroits représentés est loin d'être suffisante dans toute la Suisse. A notre regret, l'apport de la Suisse romande notamment, malgré les comités d'organisation locaux, est trop faible. — Ces riches collections peuvent être consultées par tous les membres: s'adresser au secrétariat de la Société.

<sup>1</sup>) Pour le détail et les questions financières, voir „Schweizer Volkskunde“ 1943, p. 26 ss.